

# APPEL À CANDIDATURE

## Contrat local

Poste	Enseignant-e du premier degré
Durée	Contrat à durée indéterminée
Quotité	25 h hebdomadaires d'enseignement
Salaire de base	Selon la grille salariale en vigueur
Employeur	APE du collège Jules Verne d'Antsirabe
Lieu d'exercice	Collège français Jules Verne d'Antsirabe
Prisedefonction	1 <sup>er</sup> Septembre 2026

### DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le collège Jules Verne est un établissement homologué par l'Éducation Nationale Française. Il est conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à L'Étranger (AEFE). Une association de parents d'élèves (APE-CFJV) gère le collège en collaboration avec la cheffe d'établissement nommée par l'AEFE. L'APE-CFJV est administrée par un comité de gestion. Le collège comprend 9 classes de primaire de la maternelle au CM2 et 8 classes de la sixième à la troisième.

### DESCRIPTION DU POSTE

Vous êtes enseignant-e remplaçant e pour les classes du primaire (maternelle ou élémentaire) sous l'autorité de la cheffe d'établissement, à raison de 25 heures hebdomadaires d'enseignement plus les heures de préparation des cours, de correction, de réunion et de formation, soit environ un service de 36 h hebdomadaire au total. Vous bénéficiez de 16 semaines de congés scolaires annuels.

### MISSIONS PRINCIPALES

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre du Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale Française.
- Transmettre des connaissances disciplinaires, faire acquérir des compétences, des capacités, des attitudes et des savoir-faire.
- Participer à l'élaboration des modalités d'évaluation.
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles.
- Participer aux réunions pédagogiques.
- Assurer toutes autres activités relevant de ses compétences et participant au bon fonctionnement de l'établissement.

### PROFIL RECHERCHÉ - Le ou la candidate doit :

- être titulaire au moins d'un niveau bac+3 minimum.
- être titulaire d'un DALF C1 ou C2 ou avoir un niveau de français équivalent.
- avoir une expérience professionnelle de l'enseignement du système malgache ou français.
- avoir l'autorisation d'enseigner au sein d'établissements scolaires privés à Madagascar.
- maîtriser les contenus disciplinaires à enseigner.
- être capable de s'intégrer et de collaborer au sein d'une équipe.
- avoir des connaissances du système éducatif français et des pratiques pédagogiques qui y sont employées.
- avoir une maîtrise des logiciels de bureautique et des outils de communication numérique.
- avoir le sens de l'écoute et de bienveillance vis-à-vis des enfants.
- être disponible, rigoureux-se, motivé-e et dynamique.

### MODALITÉS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Les dossiers sont étudiés par la direction du collège et le comité de gestion qui peuvent ensuite proposer un ou plusieurs entretiens. La décision finale est prise par le comité de gestion de l'APE-CFJV. Une réponse positive ou négative sera envoyée par mail à chaque candidat.

### CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter : un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ou certifications puis toutes pièces justificatives des expériences d'enseignement. Il devra être transmis sous le format PDF par mail au collège à l'adresse suivante : [cfjvantsirabe@gmail.com](mailto:cfjvantsirabe@gmail.com) ou sous format papier directement au collège. Un accusé confirmera la réception du dossier.

TOUT DOSSIER NON CONFORME SERA REFUSÉ.

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER : VENDREDI 8 MAI 2026

SERVICE REGIONAL DE L'EMPLOI

DU VAKINANKARATRA

VISA N° 022 / SRE / Vak.

du 24 MAR 2026

« POUR LARGE DIFFUSION »

Le Chef de Service Régional P.O



*Handwritten signature*

SOANIRINA

Andrianari jaona

Ministère du Travail

et des Relations

Sociales